


SCIENCES HUMAINES

La résilience
mythes
et réalité

Pour une
anthropologie
de la guerre



Les
animaux
et nous



SCIENCES SOCIALES

Les arts martiaux, reflets des sociétés

Les arts martiaux asiatiques sont pratiqués dans le monde entier. Quelle est leur histoire? Considérés comme issus d'une tradition immuable, ils se recomposent selon les contextes sociaux. Ce que montre un récent colloque qui s'est tenu à Paris.

Karatedô, jûdô, qi gong*, kung fu*, kalarippayatt*, muay-thai* ou pencak*..., les arts martiaux portent des noms exotiques. Certains nous sont familiers, d'autres ne nous évoquent pas grand-chose. Mais qu'est-ce exactement qu'un art martial?

Réunis lors d'un colloque, des chercheurs ont défini ainsi ce curieux

objet: «Toute pratique visant à la démonstration de capacités combattives, avec armes et/ou à mains nues, se référant à une tradition et se transmettant par un apprentissage de maître à élève». Ajoutons que l'immense majorité d'entre eux vient d'Asie, et nous voici prêts à découvrir leur histoire.

Qui dit arts martiaux pense souvent Japon. Yves Cadot et Benoît Gaudin ont exposé comment s'y est constitué un corpus martial, en trois phases:

- **À partir de 1600**, dans un Japon pacifié, les guerriers (*samurai*) se transforment en une élite lettrée et administrative. Il faut canaliser leur violence, cadrer la pratique des *bujutsu** par le biais d'écoles martiales.

- **Dès 1856**, l'archipel s'occidentalise. Les écoles modernes se constituent sous l'impulsion de fondateurs qui ont souvent pour but de conserver un patrimoine en réaction à la modernisation de la société. Quand le régime se militarise, les *budô** deviennent un corpus dérivé des anciennes techniques de combat, destiné à développer un individu physiquement et moralement au service de la société.

- **Après la défaite de 1945**, les arts martiaux se transforment en sports et se mondialisent. Les *budô* intègrent soit des aspects compétitifs, soit des théories de développement personnel.

Le Japon n'a pas été le seul pays à envisager les arts martiaux dans une perspec-



Petit précis d'arts martiaux

tive nationaliste. Stéphane Rennesson a évoqué l'exemple du muay-thaï ou boxe thaïlandaise : des ténors nationalistes vont jusqu'à affirmer que seul un corps thaï peut manifester dans son essence la beauté de cet art, s'indignant que des étrangers (notamment néerlandais et français) puissent l'emporter sur des boxeurs nationaux. En Chine, les *boxers*, imprégnés de mystique, iront jusqu'à penser que leur boxe chinoise les rend invulnérables aux balles occidentales en 1905!

Moderniser la tradition

Pourquoi le kalaripayatt, discipline de combat du Kerala (Inde du Sud), est-il surtout connu comme art théâtral ? C'est que cette discipline, à l'origine somme de techniques de combat destinées à une caste guerrière, a été popularisée par des Occidentaux. Metteurs en scène de théâtre ou de danse, ils sont venus en Inde étudier les spectacles, notamment la danse kathakali, avec lequel elle partage des mouvements et des techniques. Aujourd'hui, le kalaripayatt est donc associé à la danse, aux arts de scène, et même à des techniques thérapeutiques, allant jusqu'à générer des pratiques de tourisme médical.

Loin d'être des traditions figées, les arts martiaux évoluent dans leurs pays d'origine. En Indonésie, par exemple, les pencak et silat constituaient autrefois un corpus transmis dans un cadre clanique, notamment par l'oncle maternel dans certaines sociétés matrilineaires de Sumatra. Les individus jouent désormais les « pèlerins » (au sens que Danièle Hervieu-Léger donne à ce terme, celui d'un individu faisant son marché d'idées et piochant à de multiples sources) entre divers styles et maîtres (*guru*). Ils vont jusqu'à composer le leur, privilégiant non plus la transmission dans un cadre villageois, mais des aspects qu'ils sélectionnent individuellement : compétition, esthétique, recherche spirituelle mâtinée de *New Age*... Martin Bastide a évoqué, comme illustration de ces tentatives de reconceptualisation, sa rencontre avec un pratiquant indonésien.

BUDÔ/BUJUTSU

Du japonais *bu*, guerre, et *dô*, voie. Les *budô* (les plus connus étant le *jûdô*, le *karaté* et l'*aïkido*) désignent l'ensemble des arts martiaux japonais. Les *bujutsu* sont littéralement les « techniques de guerre », sur la base desquelles se sont édifiées les *budô*, enrichissant ces techniques d'un cadre philosophique.

KALARIPPAYATT

Art martial du Kerala, Inde. Les mythes le présentent comme l'ancêtre des autres arts martiaux. En pratique, il est mentionné pour la première fois au *xiv^e* siècle, et « reconstruit » dans les années 1930 par les nationalistes indiens, qui transgressaient les interdits de l'occupant britannique... Celui-ci n'appréciait guère que ses sujets indigènes s'entraînent à la guerre.

MUAY-THAÏ

« Boxe » thaïlandaise, devenue un art de spectacle lors duquel des professionnels s'affrontent sur un ring. Cette pratique, lourde d'enjeux financiers (les Thaïlandais parient beaucoup), est déplorée par les tenants de la tradition, qui voient dans le muay-thaï un trésor national.

PENCAK/SILAT

Le pencak, le silat (ou *silek*), voire le pencak silat, sont des terminologies locales qualifiant l'ensemble des arts martiaux indonésiens. Ils se pratiquent traditionnellement comme des combats rythmés et cadrés, à date fixe, avec des armes blanches ou à mains nues.

QI GONG/KUNG FU

Les plus connus des arts martiaux chinois, pour

l'essentiel issus de contextes religieux, notamment bouddhistes. La légende veut que Boddhidharma, moine de l'école dhyâna (à l'origine notamment du zen japonais) du Kerala, soit venu enseigner entre autres des techniques de défense au monastère chinois de Shaolin. De là, enrichis de multiples sources et emprunts, les arts martiaux chinois ont prospéré... Jusqu'au régime communiste, qui les a combattus comme « réactionnaires ». Redécouverts depuis quelques décennies, on les divise entre arts internes (travail du souffle, des postures, de la concentration) comme le *qi gong*, et arts externes (plus proches de pratiques sportives) comme les divers styles de *kung fu*.

Celui-ci lui a expliqué sa vision du pencak, se référant aux Atlantes, à la télépathie et à une supposée énergie primaire égarée lors de l'embryogénèse, qu'il lui importait de retrouver par le biais de la pratique martiale. Bien loin donc des probables idées de ses grands-parents, qui devaient en référer, pour leur part, à un esprit-tigre, ancestral dépositaire du savoir-faire martial.

Parler à l'Occident

En dépit de leurs origines, la greffe occidentale des arts martiaux a été couronnée de succès. Mais cela aussi ne s'est pas fait sans tension. Anne Thi-huu-van Nguyen a ainsi évoqué un enseignant de *wing chun* (la forme de *kung fu* popularisée par Bruce Lee) pris dans le piège de la transmission interculturelle : quels mots, quels concepts choisir ? Va-t-il parler, pour expliciter un mouvement, de « requérir l'énergie du ciel » – comme le ferait un Chinois – ou simple-

ment de « s'étirer en levant les paumes vers le haut » ?

Yannick Illy a quant à lui souligné que la multiplication des arts martiaux aujourd'hui en France (plus de 190 officiellement recensés en 1995) révèle une tension entre les responsables associatifs et les pouvoirs publics. Les premiers ont tendance à créer pléthore d'écoles pour affirmer leur statut, dans un contexte de luttes de pouvoir entre dirigeants ; les seconds préfèrent avoir un interlocuteur unique par discipline, dont ils peuvent surveiller les activités. Dans les arts de combat, fussent-ils empreints de philosophie orientale, la présence d'un arbitre reste souvent requise. ■ LAURENT TESTOT

Colloque «Les arts martiaux extrême-orientaux», organisé par le Réseau Asie (CNRS), le Centre Asie du Sud-Est (CNRS/EHESS), le Pres UniverSud (université de Versailles-Saint-Quentin) et le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, à l'EHESS (Paris), le 28 mars 2008.